



Piller Benoît

Situation du SICHH

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 04.06.19

DICS

Dépôt

En décembre 2017, le Conseil d'Etat soumettait au Grand Conseil un décret (Message 2017-DICS-48) pour modifier les modalités de l'aide financière allouée à la société anonyme Swiss Integrative Center for Human Health (SICHH).

Il s'agissait d'une question de survie de la SA car, sans l'acceptation de ce décret par le Grand Conseil, elle aurait dû être déclarée en faillite.

Le Conseil d'Etat s'est alors engagé à « suivre de très près – sur une base trimestrielle – l'état financier de la société en 2018 et les années suivantes ».

Lors des discussions en plénum, beaucoup de doutes, d'inquiétude et de questions ont été soulevés envers cette SA et sur son management. Pour beaucoup de député-e-s il aurait été préférable d'arrêter le soutien financier. Il faut rappeler ici que l'organe de révision relevait « Il est fait état d'une incertitude importante jetant un doute sérieux sur la continuité de l'exploitation du SICHH » (citation BCG du 12 décembre 2017).

Pour un projet qui se veut être un « projet phare » de BlueFACTORY, un projet que le Conseil d'Etat soutient dans son programme de législature, les perspectives paraissaient très négatives.

Dès lors, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quel est le suivi financier mis en place et par qui est-il effectué ?
2. Quel est le bilan global à ce jour ?
3. Quels sont les résultats trimestriels demandés par le Conseil d'Etat ?
4. Combien de collaboratrices et collaborateurs sont-ils engagé-e-s par le SICHH et depuis combien de temps ?
5. Quels contrats de travail ont-ils ?
6. Combien y a-t-il de stagiaires ?
7. Est-ce que la Direction de l'économie et de l'emploi, par le Service public de l'emploi, a financé des postes de travail ?
8. Sous quelle forme la nouvelle collaboration avec le programme européen est-elle constituée et quelles sont les clauses de cette collaboration ?

Le 15 mai dernier un petit encart dans *La Liberté* faisait mention que le SICHH rejoignait le programme européen Human Brain Project.

9. Le SICHH bénéficie-t-il de fonds de recherche alloués par le Human Brain Project ?

En relevant ici que le rapport d'activités 2018 du SICHH n'est toujours pas disponible :

10. Entre 2014 et 2017 (selon les rapports annuels) la quasi-totalité des collaboratrices et collaborateurs a été renouvelée ; quel est le taux de rotation du personnel en 2018 ?
11. Dans son message du 9 octobre 2017, le Conseil d'Etat annonce une vingtaine de contrats signés. Combien de contrats ont été signés en 2018 ? Sur cette base, combien en faudrait-il pour que le SICHH puisse s'autofinancer ?
12. Le SICHH a actuellement des collaborations avec l'Université de Fribourg. Y a-t-il aussi des collaborations avec des entreprises du canton de Fribourg ?

Enfin, dans son rapport d'activité 2018 la Direction de l'économie et de l'emploi relève au sujet de SICHH, en conclusion, que « sa situation financière nécessitera la révision de son plan d'affaires dans les prochains mois ».

13. Dès lors, quelles sont les mesures prises à ce jour ou à venir pour réviser le plan d'affaires du SICHH ?

—